

CCIG info

Bulletin d'information de la
Chambre de commerce, d'industrie
et des services de Genève



Responsabilité sociétale

Les entreprises de toutes tailles ont une **responsabilité éthique**. Une campagne nationale est en cours.

► PAGE 4

Économie et culture

Alors que ces deux domaines ont longtemps été opposés, ils ont tout à gagner à coopérer.

► PAGE 6

Marchés publics

La prospection de marchés publics ne suscite pas assez l'intérêt des PME, surtout suisses, dans le **Grand Genève**.

► PAGE 6

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Au tour de Genève d'entrer dans le dense!

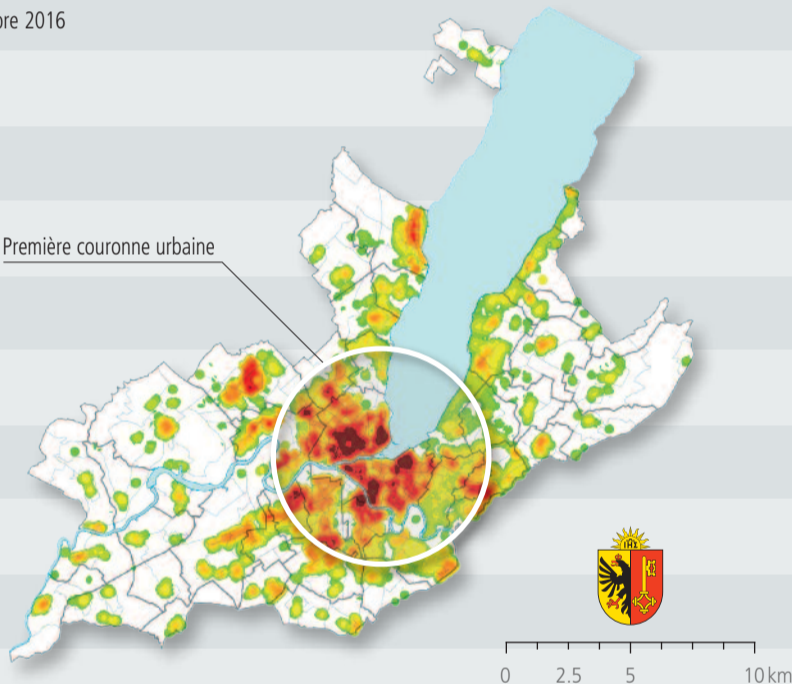
« Construire la ville en ville » : un slogan qui reste d'actualité pour qui veut préserver le sol. Mais la ville peut-elle encore être densifiée? Certainement, pour autant qu'elle le soit avec qualité. L'édification de tours pourrait, dans certaines conditions, répondre au double objectif de densifier et d'économiser du terrain, mais ce n'est pas non plus la solution « baguette magique ». L'aménagement du territoire demande un peu d'audace et beaucoup de bon sens.

Canton de Genève, à l'adresse, fin décembre 2016

DENSITÉ HABITANTS / km²



Première couronne urbaine



POPULATION TOTALE: 493 706
DENSITÉ MOYENNE: 2009

SOURCE: OCSTAT/OCPM - Statistique cantonale de la population / Fond de carte: SEMO (CO1_02_1_12)

Il y a 10 ans, la CCIG avait mandaté le Laboratoire de la production d'architecture (lapa) – au sein de la faculté d'architecture de l'EPFL – pour réfléchir à ce que devrait être le visage de Genève vers le milieu des années 2030.

Il en était résulté un document baptisé « Une Constitution urbaine pour Genève »¹.

Densité et transport public

Les propositions formulées partaient du constat que la pénurie

existante de logements, allée à la prévision de croissance démographique d'ici à 2030, montrait que 50 000 nouveaux logements devraient être construits à cette échéance. Pour formuler le problème différemment: comment

loger les Genevois, sans gaspiller le sol et détruire la campagne? La réponse: densifier à l'intérieur de la première couronne urbaine (notamment en comblant les « dents creuses » ou par le biais des surélévations), définie comme un périmètre de 4 km autour de l'hyper-centre-ville, et, binôme indispensable, optimiser les réseaux de transports publics.

Le cercle vertueux densité d'habitants-réseau de transports publics est une évidence pour l'ensemble des professionnels, et il est aussi la condition sine qua non qui permet d'éviter le mitage du territoire sur lequel la population vient de voter. Mais le terme de « densité », appliqué au milieu urbain, effraie la plupart des citoyens. Et il faut bien dire que, lorsqu'on voit les barres d'immeubles construites dans les années 50 ou 60, on ne peut pas vraiment leur donner tort. Sauf que densité et qualité riment fort bien, pour peu que les acteurs – maîtres

d'ouvrage, architectes, législateur et administration publique – sortent des schémas préconçus.

Définitions subjectives

La mise en œuvre tant de la densité que de la qualité se heurte à un problème de définition, car tant l'une que l'autre est éminemment subjective. S'agissant de la densité, de multiples indices existent². On utilise communément l'indice d'utilisation du sol (IUS), qui se traduit par le ratio surface de plancher/surface de terrain. Toutefois, il n'y a pas de relation entre la densité et la forme urbaine. Ainsi, le Vieux-Carouge présente une densité identique à celle des Morgins à Onex³; ces quartiers offrent toutefois des visages très différents. De même, il n'y a pas non plus de relation entre densité et hauteur.

Même question pour la qualité: comment la définir? Pour Francesco Della Casa, l'architecte cantonal, la qualité est collective-

¹<https://tinyurl.com/Constitution-urbaine> ²On peut retrouver indices et exemples sur le site www.densite.ch ³ Consulter la brochure « La densité bâtie: un indice clé », téléchargeable sur le site <https://zenodo.org/record/16068>

suite page 2

**PUBLIEZ VOTRE
OFFRE D'EMPLOI!**

emploi.unige.ch



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE
CENTRE DE CARRIÈRE

MARCO **PIERMARTIRI**
Directeur opérationnel



L'humain au cœur du défi digital

ÉDITORIAL

Nous sommes quotidiennement bombardés d'expressions plus ou moins compliquées en relation avec des innovations technologiques censées révolutionner le monde dans lequel nous vivons. Ce flux ininterrompu d'informations et son accélération continue provoquent parfois une forme de « nausée », voire carrément de rejet de la part de certains d'entre nous, y compris de dirigeants d'entreprises renommées.

Régulièrement des patrons me disent qu'ils en ont marre d'entendre à tout bout de champ qu'ils doivent impérativement « intégrer » la révolution numérique à leur stratégie et revoir leur modèle d'affaires afin de mener à bien la transformation digitale de leur entreprise... Mais de quoi parle-t-on vraiment ? Finalement, qu'est-ce qui est vraiment important pour son entreprise et par où/quoi commencer ?

Je suis intimement convaincu que les entreprises se posent aujourd'hui les mêmes interrogations qu'il y a 10, 20 ou 40 ans et qu'elles poursuivent les mêmes objectifs stratégiques : développer leurs affaires, acquérir et fidéliser les clients, comprendre et anticiper les tendances économiques pouvant impacter leurs activités et, finalement, travailler sans relâche au maintien d'une situation financière saine pour l'entreprise, afin de la rendre pérenne.

Si les fondamentaux n'ont pas changé, l'accélération phénoménale de l'innovation technologique ces dernières années a permis de briser de nombreuses limites (par exemple distance et temps) et favorisé l'apparition d'entreprises et de solutions dites « disruptives ».

Il incombe dès lors aux entrepreneurs et dirigeants d'entreprises de rester attentifs aux signaux annonciateurs de changements à venir. Comprendre les mutations en cours, leur impact sur les habitudes et comportements des personnes et apprendre à utiliser les moyens technologiques disponibles pour renforcer les liens avec ses clients et partenaires : tel est leur défi majeur.

En 2019, la CCIG mettra un accent particulier sur le partage d'expériences et la mise en relation de ses membres avec des entreprises dynamiques et innovantes, en Suisse et ailleurs. L'objectif sera d'échanger des idées, de s'inspirer les uns des autres et de renforcer les liens de notre communauté.

Replacer l'humain dans ce nouveau contexte, voici le pari à relever dans l'utilisation du digital.

suite de la page 1 ►

UNE MÊME DENSITÉ BÂTIE (ICI DE 2.0) PEUT PRENDRE DES FORMES DIVERSES



ONEX Bois-de-la-Chapelle 2.0



MONTCHOISY 2.0

SOURCE: Département des constructions et des technologies de l'information (aujourd'hui Département du territoire) « Densité bâtie: un indice clé », juin 2012

ment reconnue, mais elle évolue dans le temps. Elle se caractérise par sa solidité et sa capacité à être utile pendant longtemps même avec un changement d'affectation. Par comparaison, il donne volontiers l'exemple des briquets Bic et Zippo : tous deux remplissent la même fonction, mais leur esthétique, leur praticité et leur durabilité ne sont pas les mêmes.

Dans une ville dense, ce qui fait la qualité, c'est l'interaction entre les éléments tels que diversité du bâti et des volumes, emprise au sol, surfaces piétonnes, surfaces vertes, etc., « comme dans une société, dit l'architecte cantonal. C'est pourquoi l'articulation entre tous ces éléments est importante. La limite de la densification, c'est le réseau d'infrastructures. Et de conclure : La densité est une chance pour la qualité. »

La qualité n'est pas forcément chère, mais demande de la flexibilité

Bonne nouvelle, la qualité n'est pas forcément chère. « La partie la plus importante du projet est la réflexion

sur le contexte, c'est-à-dire la phase de conception, pense l'architecte cantonal, et c'est aussi la phase la moins chère ». On s'en serait douté : mais employer des matériaux chers n'est évidemment pas un gage de qualité.

Dès lors, comment promouvoir la qualité ? Pour Francesco Della Casa, la première condition est de mettre en concurrence plusieurs variantes. Pour que cela fonctionne, encore faut-il un maître d'ouvrage courageux qui soit d'accord de prendre des risques et que la solution consensuelle ne soit pas choisie au détriment de la solution novatrice. Il cite volontiers en exemple un récent immeuble HBM réalisé par une coopérative au chemin Soubeyran.

L'architecte a proposé un effort sur le revêtement de sol, avec du parquet dès l'entrée de l'immeuble (il est plus chaleureux, donne le sentiment du chez-soi, oblige à veiller pour qu'il ne soit pas dégradé). En contrepartie, les murs sont en béton brut. Du point de vue technique, l'isolation a été réalisée en paille :

une première, qui a nécessité de l'administration, comme pour d'autres éléments de la construction, de réfléchir en dehors des normes usuellement appliquées.

« Repenser les normes administratives sera probablement l'un des grands défis à Genève pour arriver à combiner densité, qualité et coût abordable des constructions. Ainsi, réfléchir au m² plutôt qu'à la pièce pour les logements locatifs situés en zone de développement éviterait d'essayer de caser un maximum de pièces sur une surface donnée », dit José Gonzalez, directeur de Bricks Development AG. Autre exemple : augmenter la marge de manœuvre dans les PLQ (plans localisés de quartier) à la disposition des maîtres d'ouvrage et des architectes. Une marge plus généreuse, tout en respectant l'objectif de densité accordé et la règle de calcul des droits à bâtir établie par l'Office cantonal du logement et de la planification foncière, permettrait par exemple de concevoir des bâtiments avec des épaisseurs variables, des décrochés en façades et/ou en

Pour comprendre et faire comprendre les enjeux !

Connecter et informer les entreprises à Genève



Vous souhaitez faire connaître le CCIGinfo à d'autres collaborateurs ou disposer d'exemplaires supplémentaires pour vos visiteurs, vos partenaires, etc. ?

Envoyez votre commande à publications@ccig.ch, en indiquant le nombre d'exemplaires souhaités ainsi que l'adresse postale.



Et pour retrouver et partager l'actualité politique et économique, rendez-vous sur notre page Facebook



toitures ou encore des percées sous les immeubles. « Ce sont autant d'éléments qui ne peuvent être affectés directement à un logement mais qui contribuent à l'harmonie et à la convivialité de l'ensemble du bâtiment, c'est-à-dire à sa qualité perçue, poursuit José Gonzalez. La plupart des opérateurs et investisseurs sont soucieux de réaliser des projets durables et de qualité en coordination très étroite avec les autorités, car ce sont elles qui comprennent le mieux leur territoire. À la fin, lorsqu'un projet d'habitations est développé, la seule question à se poser est: est-ce que j'ai envie de venir habiter ici? », conclut-il.

La tour: solution au mitage du territoire?

La tour répond indéniablement à la préoccupation d'obtenir de la densité tout en libérant de l'espace au sol pour des aménagements collectifs. Mais il ne faut pas pour autant la parer de toutes les vertus urbanistiques. « La tour est adéquate quand elle permet d'éviter les déplacements en voiture », dit

Francesco Della Casa. « Ainsi, Chicago est d'abord un réseau de transports: la relation entre la tour et le moyen d'y arriver est fondamentale ». En effet, au contraire de ce qui se pratiquait dans les années 60, la tour ne doit pas être éloignée de tout. Ainsi, elle ne doit pas être considérée comme un objet unique, un « geste architectural », car elle fait le vide autour d'elle. Bien au contraire, une tour doit s'insérer de manière harmonieuse dans son environnement. « La question n'est pas d'être pour ou contre des tours, explique l'architecte cantonal, mais où il est pertinent de les placer ».

C'est dans ce sens que le conseiller d'Etat Antonio Hodgers, lors de la 14^e Journée du logement, organisée par le Département du territoire et dédiée en 2018 à la thématique de la tour, a affirmé que « dans le plan de l'Etat, la tour restera l'exception ». Sa vision, a-t-il poursuivi, est à l'échelle d'une métropole régionale et non des tours triomphantes des grandes villes. Si la tour peut être une solu-

tion au mitage du territoire, elle vient avec un coût. « Les tours sont des objets plus chers », assène José Gonzalez. Malgré des dimensions imposantes, elle présente en réalité un rendement inférieur à celui d'un objet typique, car il y a également moins de surface à louer, par

exemple du fait des dispositifs de sécurité dus aux contraintes feu. « La tour est un objet qui doit être réservé aux endroits avec un sol de fondation de qualité où le prix du terrain est élevé, même s'il n'est pas impossible de construire une tour à des prix concurrentiels,

poursuit José Gonzalez. Elle n'est donc pas faite pour du logement social. Mais elle peut être mixte, par exemple avec des logements locatifs, des PPE et avec des surfaces de bureaux et de commerces. En tout cas, la mixité est la clé de tout aménagement urbain ! ».

Le cas du Hardturm Areal

Fin novembre 2018, les citoyens de Zurich acceptaient en votation populaire un « deal » entre la municipalité et des investisseurs privés (dont Credit Suisse) dans lequel la construction de deux tours finançait la réalisation d'un nouveau stade de football.

Concrètement, la ville va octroyer un droit de superficie à prix préférentiel d'un million de francs annuels – représentant 18 francs/m² – pour la construction de 600 appartements de haut standing principalement, dans deux tours de 137 mètres. Le rendement de ces deux bâtiments permettra de financer le stade de football dont l'inauguration est prévue en 2022.

Par l'abattement consenti sur le droit de superficie, d'une durée de 92 ans, la ville de Zurich renonce à des recettes de 1,7 million de francs par an. On peut considérer qu'il s'agit d'une participation publique indirecte au projet d'un coût global de 570 millions de francs, dont 105 millions pour le stade.

L'accord sur les tours porte sur une durée de 92 ans. Au terme de cette période, les tours seront cédées à la ville pour un montant équivalant à 80 % de leur valeur future.

Est également comprise dans le droit de superficie une surface qui sera attribuée à une coopérative de logement (174 logements aux loyers particulièrement abordables et des petits commerces). Credit Suisse s'engage en outre à céder, ailleurs, cinq bâtiments afin que la ville y réalise 125 appartements bon marché supplémentaires.

DIGITALISATION

Comment numériser avec méthode

L'Etude économique 2018 « Les défis des entreprises face à l'économie 4.0 »*, publiée par la CCIG et la BCGE, en collaboration avec l'Office cantonal de la statistique, pose dans le deuxième chapitre la question fondamentale du lancement du processus. Résumé.

ÉCHELLE D'ÉVALUATION DESTINÉE À DÉTERMINER LE DEGRÉ DE NUMÉRISATION

	1	2	3	4
PROCESSUS ET INFRASTRUCTURE	Nos processus internes sont en partie numériques, en partie manuels.	Nos processus internes sont numériques, en partie connectés entre eux.	Nos processus internes sont numériques, et majoritairement connectés entre eux.	Tous nos processus internes sont regroupés sur une seule et même plateforme numérique.
VENTE NUMÉRIQUE	Nous avons un site web standard pour la vente.	Notre vente en ligne est complétée par des mesures d'accompagnement et des services numériques.	Nous mettons à la disposition de nos clients des offres personnalisées sur la base des <i>big data</i> .	Avec la numérisation, nous avons modifié radicalement notre modèle commercial.
IMPLICATION DES CLIENTS	Les clients peuvent faire part de leur réaction par le biais de canaux numériques.	Les réactions de clients sont collectées et analysées automatiquement.	Les clients sont impliqués dans certains processus commerciaux (par ex. vente, développement).	Les clients sont impliqués dans tous les processus commerciaux (vente, développement, etc.).
COLLABORATEURS ET CULTURE	La numérisation est insignifiante pour les collaborateurs.	Nous veillons à ce que les collaborateurs utilisent les outils numériques.	Nous encourageons nos collaborateurs par des formations dans le domaine de la numérisation.	Nous choisissons nos collaborateurs notamment pour leurs compétences numériques et soutenons ainsi l'innovation.

SOURCE: PMC « numérisation – Où en sont les PME suisses » – 2016

Pour éviter toute déconvenue, il y a quelques recommandations à suivre avant de se lancer dans une transformation numérique. Les voici: poser un diagnostic sur son business; se poser la question de l'utilité de digitaliser; avoir une stratégie bien définie; ne pas « mettre la charrue avant les bœufs » et procéder par ordre logique; prendre le temps d'analyser les données; être attentif

au timing de lancement de l'opération; ne pas sous-estimer le temps nécessaire pour faire correctement les changements; commencer par des choses simples avant de prévoir des projets techniques; procéder de manière incrémentale, c'est-à-dire en reprenant les données en cours; collaborer avec de multiples partenaires pour s'inspirer d'autres expériences; viser des résultats tangibles pour

ne pas se disperser; et ne jamais se dire que c'est fini, car le processus doit être continu pour être efficace.

Les trois piliers de la numérisation

Quelles technologies choisir? La grille d'analyse de la Société Générale de Surveillance (SGS) – voir tableau – peut donner des idées à d'autres entreprises. Le

groupe genevois de certification et d'inspection a d'ailleurs créé une unité *digital innovation* et considère l'innovation digitale comme une priorité. « Parmi toutes ces nouvelles technologies, nous regardons celles qui sont utiles pour nous à l'interne, celles qui peuvent l'être pour nos clients et celles qui nous permettent de développer de nouveaux services, énumère Fred Herren, *Senior Vice President Digital & Innovation*. »

« Dans la catégorie des technologies utiles pour la SGS se trouvent toutes celles qui nous permettent d'être efficaces: le robot qui ferme une porte de voiture 10 000 fois par jour, le capteur que nous mettons sous les ponts métalliques pour nous alerter en temps réel au cas où une fissure venait à s'élargir, etc. Cela nous permet de mieux faire notre travail. Nous essayons ensuite de voir quelles technologies peuvent améliorer le service aux clients et leurs perceptions de nos prestations. Nous testons certaines idées avec eux et nous faisons ensemble des pilotes.



Le troisième volet consiste à réaliser que cette transformation porte en elle des opportunités d'affaires. Dans notre cas, nous avons développé de nombreuses solutions dans la cybersécurité. »

La transformation numérique doit aussi passer par la sensibilisation de tous les collaborateurs. En tous les cas, le mieux est de se lancer dans le processus avec les précautions susmentionnées au lieu de se contenter de sa situation actuelle. ■

* L'Etude économique 2018 « Les défis des entreprises face à l'économie 4.0 » peut être commandée auprès de la CCIG, tél. 022 819 91 11, ou téléchargée sur le site www.ccig.ch/publication/autre

CONSULTATIONS

Marché de l'électricité : la CCIG soutient l'ouverture, encore et toujours

En réponse à la consultation organisée par le Département fédéral de l'énergie, la CCIG se dit favorable à la proposition de révision de la loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité (LapEl).

Selon la CCIG, cette révision contribuera à assurer la fiabilité de l'approvisionnement en électricité et la compétitivité des tarifs, éléments déterminants pour les entreprises. La CCIG approuve l'ouverture totale du marché de l'électricité, qui est une étape indispensable vers un accord avec l'Union européenne, accord dont la Suisse a besoin pour s'assurer les meilleures conditions d'accès au marché européen.

La loi modifiée permettra à toutes les entreprises, et plus seulement aux plus gros consommateurs, de pouvoir bénéficier d'offres attractives et concurrentielles. Enfin, elle contribuera à réaliser les objectifs de la stratégie énergétique 2050.

Des suggestions bien accueillies

Dans le détail, la CCIG salue le fait que les petits consommateurs pourront choisir de rester dans l'approvisionnement de base sans que cela soit vu par l'Union européenne comme une entrave à la conclusion d'un accord sur le marché unique de l'électricité. La Chambre de commerce se dit favorable à ce que l'approvisionnement de base propose une offre basée sur une énergie indigène et renouvelable. Elle préconise d'ailleurs que le Conseil fédéral fixe un pourcentage dans la loi (minimum 80 % d'énergie renouvelable). Ensuite, elle approuve la création d'une réserve d'énergie suffisante pour faire face à d'éventuelles situations extrêmes, préconisant d'ailleurs d'élargir le cercle des entités habilitées à y participer, par exemple aux centrales au fil de l'eau, et d'utiliser le lac Léman comme zone d'accumulation. La CCIG soutient la proposition d'ajuster les tarifs d'utilisation du réseau afin de mieux respecter le



principe de causalité. Elle appuie la possibilité de comparer les gestionnaires de réseaux de distribution (GRD) dans plusieurs domaines et de publier leurs résultats, tout en prévoyant une régulation incitative en cas de bilan insatisfaisant. Elle soutient l'utilisation des flexibilités dans le réseau de distribution, qui permettra de soutenir la production énergétique décentralisée et l'essor des systèmes de mesure intelligents.

Enfin, la Chambre de commerce est favorable à compléter les exigences en matière de gestion, de sécurité et de protection des données, notamment par la création d'un centre de données national. ■

Suppression des droits de douane sur les produits industriels



Le 7 décembre 2018, le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche a ouvert la procédure de consultation sur la suppression des droits de douane sur les produits industriels.

Le projet de révision prévoit la suppression unilatérale des droits de douane à l'importation de biens

industriels. Pour ce faire, le tarif général figurant à l'annexe 1 de la loi sur le tarif des douanes (LTaD) doit être modifié par le Parlement. L'abolition des droits d'entrée sur les biens industriels facilitera leur importation, ce qui aura des effets positifs tant pour les consommateurs que pour l'économie. En plus des droits de douane supprimés, les entreprises profiteront d'un allége-

ment administratif à l'importation, car elles n'auront plus à présenter des preuves d'origine dans la plupart des cas. En outre, il est prévu de simplifier la structure du tarif des douanes pour ce qui est des produits industriels, ce qui contribuera également à alléger la charge administrative des entreprises.

Afin de lui permettre de représenter au mieux les intérêts et préoccupations des entreprises, la CCIG invite les membres intéressés par cette thématique à transmettre leurs commentaires à Karin Byland, responsable de projets, à l'adresse suivante : k.byland@ccig.ch, d'ici au vendredi 22 février 2019.

Les documents concernant ce projet sont consultables sur le site de l'Administration fédérale, sous l'intitulé « Suppression des droits de douane sur les produits industriels ». ■

RSE

Les entreprises doivent se montrer responsables

Un séminaire participatif sur la responsabilité sociétale des entreprises s'est tenu fin novembre dans les locaux de la CCIG. Il était organisé par cette dernière, focusright et B Lab (Suisse) pour le programme Best for Geneva. Ce programme d'innovation, soutenu par la CCIG, réunit les entreprises genevoises souhaitant valoriser leurs employés, renforcer la collectivité et préserver un environnement sain.

Les droits de l'homme et l'économie sont-ils compatibles ? Oui, à condition que chaque entreprise prenne ses responsabilités à leur égard. Un Plan d'action national est d'ailleurs mené actuellement sous l'égide du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR). Son objectif : renforcer la protection des droits de l'homme dans le cadre des activités économiques. Le Conseil fédéral attend des entreprises actives et/ou basées en Suisse qu'elles respectent les droits de l'homme dans toutes leurs activités commerciales, partout où elles opèrent.

Ce séminaire sur la diligence raisonnable des PME s'est déroulé récemment à la CCIG. Son but était d'offrir aux entreprises une aide pour mettre en œuvre leur diligence en matière de droits de l'homme. En clôture de la partie théorique, un atelier de réflexion a été mené autour des bonnes pratiques liées aux devoirs de diligence en matière de droits de l'homme.

La Suisse a adopté en 2016 un Plan d'action national pour mettre en œuvre les principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux

droits de l'homme. « Il s'agit désormais d'avoir une cohérence et une coordination entre partenaires pour les faire respecter », a précisé Patrick Matthey, Human Rights Policy Officer au DFAE. Le Parlement fédéral devra bientôt se prononcer sur l'initiative populaire « Multinationales responsables » et le contreprojet élaboré par la Commission compétente du Conseil national.

Mais rien ne sert de vouloir concrétiser ces notions sans user de *due diligence*, ce processus de vérification d'une situation, avant toute concrétisation. Sibylle Baumgartner, de la société focusright, en a évoqué les contours. « Sans une analyse de risques préalable, aucune mesure efficace ne peut être prise. Il faut identifier s'il y a un bafouement de règles éthiques et son degré de gravité ». Il importe aussi de former ses employés en ce sens. Il est impossible de tout maîtriser, mais on limite au moins le risque d'être mis en cause. « Certaines entreprises se dédouanent en pointant du doigt un sous-traitant, alors que leur implication est évidente », a-t-elle conclu.

Enfin, Jonathan Normand, de B Lab (Suisse), a démontré que PME et indépendants sont impliqués, chacun à son niveau, dans toute œuvre mondiale telles que les droits humains. Ces acteurs peuvent montrer un certain exemple, même si leur poids semble anodin face à de grands groupes. C'est déjà le cas dans l'environnement : « Il existe des smartphones réparables et produits dans des pays respectueux : certes, ils ne sont que 41 000 contre 479 millions fabriqués par an à l'échelle mondiale ». Mais c'est connu, les petits ruisseaux font les grandes rivières ! ■



De gauche à droite, Sibylle Baumgartner, de la société focusright; Patrick Matthey, Human Rights Policy Officer au DFAE; Jonathan Normand, de B Lab (Suisse).

COMMERCE INTERNATIONAL

Lancement du programme des délégations économiques de la CCIG

Turin, en Italie, est la première destination parmi un catalogue d'une dizaine de délégations qu'organisera la CCIG en 2019. Orchestrée en collaboration avec la Chambre de Commerce italienne pour la Suisse, cette délégation économique se rendra les 14 et 15 février dans la capitale du Piémont.

Au programme figurent notamment la visite du Salon « Affidabilità e Tecnologia » dédié à l'industrie 4.0 et un contact avec les institutions locales. Turin, qui a eu le privilège d'accueillir en 2015 le 9^e Congrès mondial des Chambres de commerce, affiche un dynamisme historique (design, automobile, électronique et aérospatial surtout). Ainsi qu'expliqué dans le CCIGinfo de



La première délégation économique de l'année se tiendra à Turin, « Where Tradition meets Innovation ».

janvier, la nouvelle formule de délégations économiques que propose la CCIG permet de répondre à une demande de ses membres. Menés en collaboration avec des partenaires institutionnels, ces déplacements poursuivent trois objectifs : encourager les exportations et les flux d'investissements à l'étranger des entreprises gene-

voises ; recueillir les best practices des organismes visités et favoriser le réseautage. Ces délégations promouvant la Genève économique viseront une thématique précise, un secteur d'activités ou un marché de destination. ■

■ POUR EN SAVOIR PLUS :
<https://tinyurl.com/CCIGenroute>

L'Afrique se rapproche à nouveau de Genève

Après Addis-Abeba, c'est au tour de Nairobi, capitale du Kenya, de figurer parmi les liaisons aériennes intercontinentales depuis Genève Aéroport.

Dès juin prochain, un vol sera assuré par Kenya Airways quatre fois par semaine, avec escale à Rome. À noter qu'il sera desservi par un Boeing 787 Dreamliner, long-courrier de dernière génération. En plus du tourisme d'agrément, il facilitera l'accès pour les acteurs économiques. Nairobi



constitue en effet le 3^e bureau mondial des Nations Unies et le bureau régional de la Direction du développement et de la coopéra-

tion (DDC). Par ailleurs, une desserte est déjà annoncée trois fois par semaine cet été vers Addis-Abeba par Ethiopian Airlines. ■

Les Philippines : un marché asiatique prometteur

Avec l'accès économique facilité aux Philippines, c'est un marché de 105 millions d'habitants qui s'ouvre pour la Suisse. En effet après plus de trois ans de négociations, l'accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE (Association européenne de libre-échange) et l'archipel de l'Est asiatique, prévu le 1^{er} juin 2018, vient techniquement d'être mis en application. Tous les indicateurs sont désor-

mais au vert : c'est donc un signal encourageant pour les entreprises cherchant à commercer davantage avec ce pays prometteur.

En 2018, les Philippines ont été le second pays asiatique à la plus forte croissance économique, grâce notamment à sa population très jeune. Ses secteurs d'activités, autant des produits alimentaires que des technologies électriques,

lui offrent de multiples débouchés. Pour rappel, la Suisse, en tant que membre de l'AELE, dispose actuellement d'un réseau de 30 accords de libre-échange avec 40 partenaires.

Il s'agit là de placer les acteurs économiques suisses sur pied d'égalité avec leurs concurrents pour l'accès aux marchés étrangers et de faire en sorte qu'il y ait le moins d'entraves commerciales possibles. ■

FORMATION

L'industrie genevoise ouvre ses portes

La campagne **Industrie-Genève.ch #LeMondeDeDemain** prend une nouvelle tournure en ce début 2019. En collaboration avec la chaîne de télévision régionale Léman Bleu, les différents partenaires que sont la CCIG, l'OPI, la FTI, l'UIG et la DG DERI* lancent une série de six émissions thématiques de 12 minutes. Chacune d'entre elles fera découvrir de nouveaux pans du tissu industriel genevois, ses multiples métiers et montrera quel parcours suivre pour les exercer. Un spécialiste sera invité sur le plateau de Léman Bleu et plusieurs reportages seront tournés dans des entreprises locales. Au fil de ces contenus mensuels, diffusés 21 fois par semaine, des collaborateurs viendront témoigner de leur passion.

La première émission, diffusée le 4 février, portait sur « les parkings intelligents ». Dans ce domaine, l'un des exemples les plus réussis est le projet PrestoPark de la société IEM, installée à Planles-Ouates. Il est destiné à améliorer la gestion des places de stationnement. Un concept interdisciplinaire devenu réalité grâce au riche écosystème industriel genevois. Alors que IEM, active dans l'ingénierie électronique et la monétique urbaine, est à l'origine de l'idée, la start-up OrbiWise (qui a reçu le Prix de l'innovation 2018) amène la technologie de transmission des informations entre le serveur central et l'utilisateur. Et la



Le tournage de la première émission au sein d'entreprises innovantes.

firme ABB offre une solution intelligente de recharge pour les véhicules électriques, grâce aux données fournies par IEM. Une technologie qui s'appuie donc sur des savoir-faire complémentaires présents à Genève. Aujourd'hui, cette innovation intéresse plusieurs villes du monde par son apport stratégique et la réduction de la pollution induite.

Des thèmes en tous genres

La seconde émission, le 4 mars, aura pour titre « Un robot dans mon équipe ». Elle montrera l'interaction entre la robotique industrielle et la plus-value qu'apporte le personnel spécialisé comme solutions auprès de la clientèle. L'un des principaux intervenants sera LEM, leader mondial dans la mesure des paramètres électriques. Eskenazi et Jean Gallay sont d'autres exemples d'industries utilisant des robots au sein de leur structure.

Les quatre autres sujets devraient aborder les innovations horlogères, le secteur de la parfumerie, les sciences de la vie ainsi que les cybertechnologies. L'industrie genevoise de 2019 va dépoussiérer radicalement son image ! ■

* OPI (Office de Promotion des Industries et des Technologies), FTI (Fondation pour les terrains industriels de Genève), UIG (Union industrielle genevoise), DG DERI (Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation de l'Etat de Genève).

Un trait d'union entre la Chine et la Suisse



De gauche à droite, la section romande de la CCSC au complet avec Philippe Nasr, Chief Operating Officer ; Charlotte Stalder, Marketing & Finance Assistant ; Christophe Weber, président ; Yunfei Gao, Chief Business Development Officer, et Vincent Subilia.

La Chambre de Commerce Suisse-Chine (SCCC) est hébergée dans la Maison de l'économie de la CCIG. À l'instar des relations commerciales entre la Suisse et son 3^e partenaire économique, la SCCC s'agrandit. Elle peut ainsi donner encore davantage de voix aux contacts d'affaires entre Genève et l'Empire du Milieu. « Le développement physique de la SCCC est à l'image de l'accroissement de ses activités avec ce relais de croissance incontournable », relève Vincent Subilia, son vice-président.

COMPTÉ RENDU

Les marchés publics: de vraies opportunités d'affaires, des deux côtés de la frontière



Les intervenants, de gauche à droite: Laurent Attali (TendersPage); Julie Maraux (Annemasse Les Voirons Agglomération), Alexandra Rys (CCIG); Olivier Bœckli (Implemia France); Antoine Malherbe (ProUrba).

La dernière Table ronde du Grand Genève du cycle 2018 était consacrée aux marchés publics, qui représentent un énorme potentiel à saisir pour les entreprises de la région, notamment pour développer des activités de part et d'autre de la frontière. Il est néanmoins essentiel de bien connaître le marché-cible et la législation du pays en question, car des différences sensibles existent.

« Le règlement de consultation est essentiel pour connaître les critères et modalités. Il importe de le suivre scrupuleusement: la qualité de la réponse en dépend. Mais il faut surtout désacraliser le processus, estime Julie Maraux, directrice de l'achat public à Annemasse Les Voirons Agglomération. Répondre à un appel d'offre n'est pas si chronophage que cela, d'autant que, au stade du dépôt de l'offre, il n'est pas nécessaire de produire toutes les attestations requises, une déclaration sur l'honneur suffit. Et surtout, ajoute-t-elle, « les entreprises doivent entrer dans la dématérialisation, qui simplifie grandement le processus ».

L'union fait la force!

Pour Laurent Attali, CEO de TendersPage, un marché public est une excellente occasion de monter un consortium avec des partenaires, surtout quand le marché est important et/ou techniquement complexe. Attention toutefois, le consortium est plus contraignant en Suisse qu'en France, où il doit, par exemple, être titulaire d'un compte bancaire propre.

Il faut aussi être bien conscient du coût de la main d'œuvre helvétique qui gonfle vite les prix. Mais la haute qualité des prestations

made in Switzerland peut gommer cet effet. Il n'est donc pas impossible pour une entreprise helvétique de décrocher un mandat en France, du moins sur un projet transfrontalier.

À l'inverse, pour la rénovation du Téléphérique du Salève, le lauréat est une entreprise parisienne qui s'est alliée à un paysagiste genevois, naturellement meilleur connaisseur de la région.

Selon Olivier Bœckli, directeur général d'Implemia France, « les marchés français sont restés longtemps fermés aux Helvètes », mais l'ouverture européenne a œuvré en leur faveur. Une entreprise suisse qui soumissionnera en France devra cependant réfléchir à sa stratégie à moyen et long termes: l'entreprise ne vise-t-elle que ce marché en particulier ou souhaite-t-elle répondre à de nombreuses offres au fil du temps? Dans ce dernier cas, il sera vraisemblablement plus pertinent de créer une filiale française et de recruter localement. Relevant que « les marchés de gré à gré sont

bien plus fréquents en Suisse qu'en France », Antoine Malherbe, responsable de la filiale suisse de ProUrba, a surtout rendu les participants français attentifs à l'existence de la retenue de garantie de 10 % sur deux ans.

Des différences culturelles réelles

La première différence réside dans le vocabulaire. En France, le « mandat » désigne un type de contrat bien précis qui ne peut pas être employé pour un marché public. De même, « adjudication » ne s'applique qu'à des marchés attribués exclusivement sur la base du prix, alors que le terme est employé de manière générique en Suisse.

Clichés confirmés par les participants à la table-ronde: il y a des habitudes de ponctualité et de discipline plus poussées chez le Suisse, mais le Français est globalement plus mobile et flexible. « Le Suisse se réunit pour acter une intention, le Français se met à table pour commencer à discuter », explique Olivier Bœckli. ■

Où les trouver ?

- Un moteur de recherches portant sur les appels d'offre – publics et privés – ouverts en Suisse est disponible le site de la CCIG à la rubrique « Conseils »: <https://services.ccig.ch>.
- Les appels d'offre de la Confédération, des cantons et des communes se trouvent sur www.simap.ch.
- Les appels d'offre émis par l'Office des Nations Unies à Genève peuvent être consultés sur la page dédiée aux achats de biens et services (procurement, en anglais): www.unog.ch/procurement, à la rubrique « Upcoming Business Opportunities ». Toutefois, pour répondre aux appels d'offre, il est nécessaire de se rendre sur le site United Nations Global Marketplace (www.ungm.org) et de créer, gratuitement, un compte. 40 entités du système des Nations Unies y publient leurs appels d'offre et tous sont librement consultables.

ÉCONOMIE CULTURELLE ET CRÉATIVE

La culture pousse aussi dans le champ de l'économie

La culture et l'économie ont longtemps été considérées comme des sœurs ennemies. Mais la manifestation organisée récemment sous la houlette de la Ville de Genève, en collaboration avec la CCIG et la BCGE, a vite fait de démonter ce cliché.

La culture aux artistes, l'économie aux hommes d'affaires: cette vision est désuète et inadaptée. Et le maire de Genève Sami Kanaan en est convaincu: « Il faut impliquer la population dans les projets culturels et voir ce domaine comme un investissement et non un coût pour Genève, comme une sorte de pépite à valoriser ».

Valentina Montalto, chercheuse au Joint Research Center pour la Commission européenne, a présenté un monitoring mené sur deux ans. Il en ressort que Genève est une ville culturellement riche, mais qu'il manque une impulsion politique. Des villes comme Nantes et Linz ont réussi, avec moins d'atouts, à attirer le public et à dynamiser l'économie locale au travers de leur offre culturelle. Pour cette experte, il s'agit de « travailler sur la communication publique et la promotion de l'innovation ».

Expérience québécoise intéressante

Rebondissant sur cette idée, Nicolas Bideau, directeur de Présence Suisse, suggère « de jouer sur l'émotion, le meilleur medium culturel, d'étonner par une touche moderne, tout en gardant l'image de la tradition ». De son côté, Sylvain Gardel, responsable Culture et économie chez Pro Helvetia, déplore le manque de communication du pays sur ses *success stories*. Quant au chorégraphe Gilles Jobin, il ne cache pas son dépit face au manque de soutien des disciplines artistiques: « On a l'impression d'être des ambassadeurs solitaires en classe économique ».

Le président de la Chambre de commerce de Montréal Métropolitain Michel Leblanc perçoit la culture comme une industrie créa-



tive, incluant tout ce qui touche à la connaissance et au savoir-faire. L'objectif, pour la culture, est non seulement de recevoir des subventions publiques, mais d'attirer également l'intérêt des milieux financiers. L'ancienne ministre québécoise Liza Frulla, présidente de Culture Montréal, a contribué à faire connaître des activités qui jusqu'alors fonctionnaient en vase clos. Elle est persuadée que Genève aurait avantage à créer un groupe de réflexion issu de la société civile. « Je suis estomaquée de votre offre culturelle, mais il manque une cohérence ». À ses yeux, Genève doit par exemple miser sur son image de ville de paix.

Pas l'apanage de la gauche

En conclusion, le président de la CCIG Juan-Carlos Torres tient à ce qu'on « n'attribue plus la culture à la gauche et l'économie à la droite ». Il s'est dit viscéralement attaché à l'art après une carrière dans la haute horlogerie. La préservation du savoir-faire, il l'a déjà défendue en tant qu'initiateur en 2012 des Journées Européennes des Métiers d'Art à Genève. Quant au directeur général de la BCGE Blaise Goetschin, il a mis en avant l'idée que la Genève économique prenne pleinement part au panier culturel, autrement dit aux valeurs régionales liées à l'art et à l'artisanat, créant un cercle vertueux dynamique pour tout le système. En cela, le récent rapport de José Ramirez* pourrait servir d'outil de travail. ■

* <https://www.ccig.ch/blog/2018/11/La-culture-un-monde-economique-en-soi>

PROJET GE-NETWORK

Les entreprises sont-elles prêtes au coworking ?

Si les indépendants du Grand Genève ont déjà été séduits par les espaces de travail partagés disséminés dans la région, les PME ont plus de peine à les intégrer dans leur modèle d'affaires.

La « démobilité » serait-elle l'avenir des agglomérations ? En tous cas, le coworking va se développer ces prochaines années. Lors d'une table ronde organisée en décembre, des acteurs du Grand Genève ont présenté le projet GE-Network, auquel a participé la CCIG (cf. encadré ci-dessous).

En région genevoise, une cinquantaine de lieux existent déjà, mais la plupart sont concentrés dans l'hyper-centre et peu sont en périphérie. Selon Kaspar Danzeisen, CEO de la Praille 105 Voisins, « il y a désormais davantage un besoin de mener ponctuellement des projets, impliquant des espaces à réserver pour un temps donné ». Le nombre de sites pourrait tripler dans six ans, alors que celui des utilisateurs devrait passer de 3000 à 30 000 !

L'Etat en complément de l'économie

Pour le président du Conseil d'Etat Antonio Hodgers, décideurs privés et publics doivent être sensibilisés aux nouveaux modes de travail. « Quand les employeurs donneront l'impulsion en ce sens, cela apportera un vrai élan au coworking », a relevé le magistrat. Pour sa part, Pierre-Jean Crastes, vice-président du Pôle métropolitain du Genevois français, en est certain : « Faire des plans de mobilité, encourager le covoiturage ou mettre à disposition des véhicules partagés est certes une bonne chose. Mais il faut aussi accompagner les entreprises à décentraliser des activités dans des locaux communs ».

« Potentiellement, il y a encore une forte marge de progression des télétravailleurs, mais sans une impulsion des entreprises, seuls les indépendants le feront », a relevé Marion Majou, gérante d'Entrelac à Annemasse. Stéphanie Simonini, représentante du Groupe Eurex, a rendu l'audience attentive aux contraintes légales inhérentes au télétravail transfrontalier. En cas de télétravail réalisé au domicile français d'un employé d'une entreprise suisse, il faut que le temps du salarié qui travaille à domicile n'excède



Le séminaire sur le coworking du 11 décembre 2018 à l'espace la Praille 105 Voisins.

pas 25 % de son agenda. Sinon, ce frontalier doit être soumis au régime français.

Avec son projet Equilibre, SIG a été l'un des précurseurs genevois dans le coworking et le télétravail, a expliqué l'un de ses responsables Julien Vierray : « Il faut déjà distinguer l'open space décloisonné, le bureau dynamique et thématique et le bureau partagé polyvalent ». Sara Coladomenico a relaté l'expérience de l'Hospice général, en tant que chargée de projets : « Les attentes des collaborateurs divergent, mais notre institution veut briser le principe des silos. Avec notre concept, nous voulons optimiser les surfaces. Nous réfléchissons plus tard à répartir les employés à l'extérieur ». Du côté des loueurs de

surfaces, « le seuil de rentabilité est souvent vite atteint au vu de la demande, mais ce n'est pas non plus une mine d'or », comme l'a précisé Kaspar Danzeisen.

Le coworking comme lieu de vie. En réalité, il faut que les espaces de coworking et leurs utilisateurs y trouvent tous deux leur intérêt. Avec les problèmes de mobilité, le fait d'éviter les déplacements inutiles est communément admis. Beaucoup voient le coworking comme un lien social, et pas seulement un bureau aménagé. Cela lui donne d'ailleurs une plus-value par rapport au travail à domicile. Il s'agit de se baser sur les acteurs locaux pour développer l'attractivité de tels sites.

Un projet regroupant restauration, hébergement et loisirs sera développé à Collex-Bossy, justement en périphérie. Il répond à une demande des autorités, qui souhaitent dynamiser le village durant la journée. L'espace partagé a de multiples atouts, mais il comporte une série de désavantages, tels que l'acoustique ou le mobilier inadaptés. Sans oublier des règles d'auto-discipline des groupes. Comme chaque nouveau concept, l'essentiel est de peser « le pour et le contre » avant de l'adopter. ■



GE-Network, projet européen d'avenir

GE-Network, projet européen Interreg, est arrivé à son terme au 31 décembre 2018. Il vise un triple objectif : favoriser l'émergence de lieux de travail communs, accompagner des activités professionnelles et servir d'intermédiaire entre offre et demande.

On identifie aussi un double enjeu : gérer l'aspect logistique et réorganiser son entreprise autour du produit (ou du service). GE-Network a pour ambition de supprimer 6 % des déplacements domicile-travail de l'agglomération (soit 12 millions en tout).

■ POUR EN SAVOIR PLUS SUR GE-NETWORK : www.teletravail-geneve.com

POUR ALLER PLUS LOIN : LES VIDÉOS DE LA CCIG

Pour voir la vidéo sur le coworking et le télétravail à Genève : www.youtube.com/watch?v=VBuqgC9U10k



ENTREPRENEURIAT

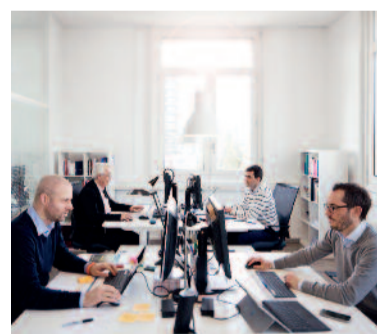
Avoir l'envie d'entreprendre

Le goût d'entreprendre, certains l'ont de naissance, d'autres le développent, d'autres ne l'auront sans doute jamais. En tous cas, durant la Semaine internationale de l'entrepreneuriat 2018 à Genève, cinq entrepreneurs ont partagé leur expérience avec l'auditoire.

Pour éviter l'érosion du nombre de sociétés et stimuler l'emploi auprès des jeunes, l'encouragement à la création de l'entreprise est un objectif important. Ce que la Semaine de l'entrepreneuriat tend à développer chaque année auprès des patrons néophytes. En cela, les conseils avisés de ceux qui se sont lancés peuvent les aider.

Pour Juliane Robra, fondatrice de Sportinworld et judoka titrée, l'essentiel est « la passion à donner à son entreprise en se fixant d'abord des défis précis ». Autres recommandations : apprendre à faire des choix inéluctables et apprendre à chuter et échouer, ce qui n'est non seulement pas une fatalité, mais une probable leçon de réussite.

Grégory Chollet, co-fondateur de Loyco, abonde aussi dans cette culture de l'échec et du risque, qui apporte des enseignements. Autres clés du succès pour cet associé fondateur de Natives : l'optimisme, le jeu d'équipe et le temps consacré à un projet. « L'atout en Suisse est de pouvoir tester sa viabilité par des accompagnateurs tels que Genilem », explique-t-il.



Genilem, une entité qui accompagne certaines jeunes entreprises dans leurs premiers pas.

Accompagner les jeunes entreprises

La plupart de ces entrepreneurs ont été soutenus à leurs débuts par Genilem Vaud-Genève, dont la CCIG est membre fondateur. Cette entité est financée à 30 % par les cantons de Genève et Vaud, à 30 % par des parrains et à 40 % par des mandats en cours.

« Un élément capital quand on est entrepreneur, c'est de partager avec d'autres créateurs, d'élargir son réseau afin de profiter de leurs expériences, nous a dit son directeur David Narr. Echanger permet d'éviter beaucoup d'erreurs et d'aller beaucoup plus vite. C'est une des choses que l'on privilégie dans l'accompagnement que l'on offre chez nous ».



L'affiche 2018 de la semaine de l'entrepreneuriat à Genève.

Une histoire humaine

David Delmi, fondateur de Hardah et d'Optima Blockchain, voit l'entrepreneuriat comme une aventure humaine. « C'est donc une affaire de bonnes relations grâce à une association avec des personnes saines. Mais cela ne suffit pas, les efforts doivent être permanents », dit-il. Autre témoignage, celui d'Astride Adjinacou, fondatrice de *Vegetable for Hope* au Bénin : cette Africaine partage la vision volontariste de ses confrères, même pour des marchés lointains, estimant que tout problème trouve une solution.

Enfin, selon Etienne Eichenberger, co-fondateur de Sustainable Finance Geneva, « on apprend à développer l'entrepreneuriat par son école de vie, qui offre des opportunités à saisir. Il est important d'accepter la difficulté de la tâche et de créer un cadre de réalisation serein. C'est cette audace qui permet de se différencier ». À ses yeux, il serait trompeur de ne miser que sur les compétences techniques, celles liées à l'humain sont incontournables.

Etienne Eichenberger a aussi cofondé en 2004 WISE, acronyme de *Wealthy Individuals Social Entrepreneurs*, un service philanthropique pour les donateurs qui lui a permis de décrocher le Prix 2012 de l'Innovation. ■

AGENDA

Le 17h30 de la Chambre

Nouvelle occasion de réseauter!

Mardi 26 février 2019 de 17h30 à 19h30 - CCIG

Venez assister aux présentations des entreprises suivantes:

AD HOC RESOLUTION - www.adhocresolution.ch

API - www.api.ch

SAKINA AUBERT PREISWERK - www.sakinaaubert.com

JUNIOR ENTREPRISE GENÈVE - www.jeg.ch

2LCOACHING - www.2lcoaching.com

HILTON EVIAN LES BAINS

www.hiltonhotels.com/fr_FR/france/hilton-evian-les-bains/

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch/agenda

Le 7h30 de la Chambre

Réseautage pour lève-tôt

Jeudi 14 mars 2019 de 7h30 à 9h30 - CCIG

Venez assister aux présentations des entreprises suivantes:

BDO - www.bdo.ch

NOVAE - www.novae-restauration.ch

AAV CONTRACTORS SA - www.aav.ch

RANDSTAD - www.randstad.ch

SKILLSPOTTING - www.skillspotting.com

SWISSCOM EVENT & MEDIA SOLUTIONS

www.swisscom.ch/fr/business/sem

RENTES GENEVOISES - www.rentesgenevoises.ch

OVIX - www.ovix.tech

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch/agenda

Le 7h30 de la Chambre du 17 janvier 2019, compte rendu en ligne



De gauche à droite: Vincent Subilia (CCIG), Emmanuel Dardaine (Steel Blue), Christophe Muller (ProSerTel), France Le Guern (Froja), Christophe Brugger (Aramex), Myriam Halimi (Froja), Rudolf Klaus (rkls), Francesca Tiritello (AC-Koncept), Frédéric Rinaldi (dotBase) et Tiffany Steinwalder (Vitalis Events).

FORMATION RÉSERVÉE AUX MEMBRES

Mercredi 27 février 2019 de 8h à 10h - CCIG

Comment présenter efficacement son entreprise



Pour transmettre un message à quelqu'un, il faut retenir son attention d'emblée, en une ou deux minutes. Au travers

d'exercices pratiques, ce séminaire permet de construire une présentation, qui deviendra un élément efficace de sa communication professionnelle.

Jeudi 7 mars 2019 de 8h à 10h - CCIG

Le réseautage productif: comment rencontrer l'autre



Pour profiter efficacement des rencontres faites lors des manifestations, mieux vaut disposer de quelques outils et avoir l'attitude du réseuteur. Au travers

d'exercices pratiques, cet atelier permet d'apprendre à approcher des contacts, nouveaux ou connus, de manière à construire et maintenir des relations d'échange et d'entraide mutuels.

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS: agenda.ccig.ch/agenda

OPEN GENEVA

Stimuler l'innovation, pour répondre aux défis actuels

open GENEVA
18-24 mars 2019

Open Geneva, c'est le Festival de l'innovation ouverte pour la science, la technologie et la société, le plus grand du genre en Europe. Son ambition? Rassembler des participants autour de hackathons, conférences et ateliers. Le hackathon est un concours de créativité et d'innovation ouverte sur un lieu et temps donné qui comporte trois temps forts: le brief des participants, le travail en équipes et la présentation des projets.

Il existe cinq bonnes pratiques d'un hackaton: définir les règles du jeu; communiquer de manière efficace, en fixant un plan daté; préparer la logistique; lancer et animer le hackaton; enfin, conclure et célébrer la session. L'innovation est essentielle pour l'économie suisse,

qui repose sur des produits et services à forte valeur ajoutée. En mettant des savoirs en commun entre personnes ou institutions

habituellement cloisonnées, c'est un moyen encore plus efficace de répondre aux défis actuels, notamment pour les PME. ■



Organisée par l'association éponyme, la 5^e édition se tiendra du 18 au 24 mars à Genève. Un appel à projets est lancé auprès de ceux qui souhaitent organiser un événement de co-création ou être intervenant d'un hackathon. **La CCIG, à nouveau partenaire, devrait tenir deux séminaires en ses murs le 20 mars.** En 2018, 800 personnes s'étaient réunies autour de 30 hackathons, le rendez-vous 2019 devrait faire mieux encore.

POUR EN SAVOIR PLUS: <https://opengeneva.org>

PLATINE



OR



ARGENT



BRONZE

